Image not found or type unknown

Harcèlement moral en collectivité territoriale

Par **HARROUARD Angelique**, le **27/07/2017** à **13:35**

Bonjour,

Je viens vers vous car je pense être victime de harcèlement moral au travail.
Je travaille dans une collectivité territoriale. J'ai toujours eu de bonne relation avec ma directrice et mes collègues. Mais petit à petit nous avons vu des pratiques de la part de notre directrice qui nous sont devenues insupportables (horaire de travail jamais respectés, mensonge sur des réunions ou formation, ...). Nous avons donc décidé d'en avertir la DRH.
La DRH a pris note et nous a écouté.
Notre directrice a donc été convoquée par la DRH au sujets de nos observations. J'étais alors en congés.
A mon retour de congés, ma Directrice ne m'a plus adressé la parole, m'a ignorée. Elle avait dit à une collègue "comment avez vous pu me faire cela", "je ne me laisserai pas faire", elle a aussi dit à plusieurs collègues qu'elle avait porté plainte contre nous à la gendarmerie.
Nous avons eu une réunion entre DRH/Directrice/équipe pour faire état de la situation. Lors de cette réunion nous avons appris que plusieurs protocoles allaient être mis en place pour cadrer les choses (protocoles non respectés par la directrice une fois mis en place). J'ai aussi appris (car nous avons notifié que notre directrice ne faisait pas ses heures de travail) que les personnes à 80% allaient passer de 3j de travail / semaine à 4j/semaine. Après discussion (hors réunion) avec la DRH elle me signifie qu'elle est désolée de me voir passer à 4J/sem et qu'elle a conscience que je suis "le dommage collatérale" de la situation. on me laisse alors un mois ou plus pour m'organiser personnellement avant la mise en place du nouveau planning. J'ai donc négocier un mois et demi de délai avec la DRH. Ma directrice me dit en me donnant mon planning, donc tu commences dans 2 semaines, je lui stipule que j'ai vu avec la DRH et que j'ai l'accord pour commencer dans 1 mois et demi. La réponse a été la suivante " je verrai avec la DRH si tes motivations sont acceptables pour moi" (sur un ton audieux).
La pression été tellement forte, plus de regard, plus de communication sur les transmissions concernant les usagers que nous accueillons. J'ai eu 5 semaines d'arrêt pour syndrome dépressif. A chaque envoi de message pour prévenir du prolongement de mon arrêt de travail, je ne recevais pas de réponse en retour me confirmant qu'elle avait bien pris note de mon absence.
Lorsque je suis revenue au bout de 5 semaines, la situation n'avait pas évoluée, toujours de l'ignorance. Elle m'a tout de même donner en main propre une convocation à un échange individuel en me disant "c'est pour voir si on peut continuer à travailler ensemble".
Lors de mon échange individuel j'expose mon ressentie sur sa présence qui jette un froid, son ignorance à mon égard, sur mon changement de planning qui pour moi est une vengeance.
Le planning fait est inéquitable avec le reste de l'équipe, on me fait faire que 2 soirs et 2 fermetures, alors que tous les autres plannings sont constituer d'une fermeture par semaine.
J'ai donc argumenté cela auprès de ma Directrice qui m'a répondu d'un ton hautain "tu sais

gérer les plannings", "tu es la meilleure toi hein", "tu vois tout, tu sais tout sur tout". J'ai été outrée de ses réponses et du ton employé. J'ai précisé que je n'étais pas la meilleure et que je ne voulais pas gérer les plannings car c'était de sa compétence pas de la mienne. Suite à cet échange, la Directrice a bien voulu demander à la DRH à ce que je reste sur 3j/sem de travail. Le lendemain j'avais l'accord de rester sur 3j/sem.
Puis trois jours après, je suis convoquée dans le bureau de la Directrice qui m'informe que la DRH a changé d'avis et que je dois passer à 4j/sem de travail.
Le planning ayant été revu pour que tout soit équitable.
Il y a trois semaine, on me convoque de nouveau pour m'annoncer cette fois que je n'aurai pas de reconduction de ma demande de travailler à 80%, je repasse à 100% à la rentrée de septembre. De nouveau on me donne mon planning qui s'apparente à une nouvelle vengeance. Avec 3 fermetures sur 4j de travail alors que mes autres collègues à 100% n'en font que 2.
En équipe nous avons réfléchit à une proposition de planning qui conviendrait à toute l'équipe. Nous lui avons donné en lui demandant de regarder.
Elle a redonné le planning à mes collègues en leur disant c'est ok pour tout le monde sauf quelques changement d'1/4 d'heure par ci par là. Par contre pour Angélique ça ne va pas du tout, elle doit faire 3 fermetures ou une ouverture et 2 fermetures (sachant que je ne peux pas faire d'ouverture de par les contraintes de garderie pour mes enfants).
Je me sens persécutée, par tout ces comportements. J'avoue que déjà entendre que je suis le dommage collatéral de la situation ne m'aide pas beaucoup à relativiser les choses. Il n'y a plus de communication avec ma Directrice sauf pour les transmissions sur les usagers. Je réponds aux questions qu'elle me pose mais ça s'arrête là.
A ce jour je suis de nouveau en arrêt pour syndrome dépressif réactionnel, dû à la pression journalière au travail. Je ne prends plus plaisir à aller au travail. J'ai la boule au ventre quand je sais qu'elle sera là, et que je vais devoir travailler en sa présence. Je me sens observer en permanence dans mes faits et gestes et je me sens espionnée quand je parle à mes collègues durant ma pause.
La Directrice a dit à une collègue que mon arrêt était en rapport avec la planning qu'elle m'a fait. C'est encore une non reconnaissance du mal-être dans lequel je suis. Je n'en peux plus. J'aimerai savoir si cette situation s'apparente à du harcèlement moral.
Merci d'avance d'avoir pris connaissance de mon histoire et d'y apporter votre réponse. Je ne sais plus quoi faire, ni même vers qui me tourner. Sachant que notre hiérarchie au complet ne nous soutien pas du tout.
Cordialement.
Angélique.

Par **Virginie B**, le **30/08/2017** à **13:07**

Bonjour, je pense être victime d'harcèlement moral. En effet, depuis ma prise de poste il y a quelques mois, je suis victime d'agression verbale, j'ai dû faire plusieurs rapports sur plusieurs agents sous ma direction. Deux agents d'une autre direction ont essayé de m'écraser. Ma directrice m'empêche de réaliser mon travail, ne veut pas signer mes papiers liés aux RH (congés, ordre de tournée, etc.)... J'ai dû faire plusieurs arrêt de travail, jusqu'à consulter dans un centre médicaux psychologiques, un psychiatre et un psychologue. Actuellement en congé, avec du recul, je ne souhaite plus retourner travailler parce que je crains pour ma vie et ma santé. Aussi, je me pose la question si je peux porter plaite contre cette collectivité? Parce que je ne pense pas pouvoir continuer dans cet endroit. Je suis

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

contractuelle, donc je ne sais pas si je dois porter plainte et si cela sert réellement à quelque chose, vu que je souhaite démissionner ou faire un abondan de poste.
Merci pour votre réponse,
Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés